



La réunion publique s'est déroulée dans les locaux de l'école maternelle de la rue de Moscou.

Madame Marianne FELIX, référent en exercice, a présidé la séance à laquelle participaient :

François LEBEL, Maire du 8ème arrondissement &

Didier DECELLE, Premier adjoint chargé des missions liées à la démocratie locale.

Accueil & introduction

Marianne FELIX a rappelé les principaux axes de travail, vœux, en cours :

- Groupe scolaire & locaux de la poste, rue de Berne
- Identification des lieux historiques

Et ceux concrétisés :

- Réouverture de la station métro LIEGE

Elle a annoncé son intention de ne pas se représenter après avoir servi ce projet pendant 6 années.

Point 2 de l'ordre du jour **Problèmes de sécurité**

Monsieur LEBEL annonce avoir invité le Commissaire Divisionnaire Central du VIIIème arrondissement, Madame LASSERRE, et sa nouvelle adjointe Madame SOBRY, pour intervenir sur les problèmes de sécurité tant globaux à l'arrondissement que ceux spécifiques du quartier, et suggère de leur donner immédiatement la parole pour leur permettre d'être plus vite sur le terrain.

Un habitant rappelle les deux accidents mortels intervenus récemment rue de Saint-Petersbourg et place de l'Europe, il relate un accident évité de justesse (une personne âgée, trompée par le décalage des feux dans le sens montant et descendant dans la rue de Saint-Petersbourg au niveau de la place de Dublin, s'étant engagée à tort sur le passage piéton, un bus à double longueur arrivant très vite dans la rue a dû faire un écart très important pour l'éviter), il conclut en demandant si une présence physique ne serait pas possible au niveau de ce carrefour, en rappelant que deux écoles sont situées à proximité.

Madame LASSERRE explique qu'à chaque début d'année scolaire, un référentiel des points écoles est établi en fonction de la dangerosité des points, ce référentiel est soumis à la préfecture de police, qui l'avalise, et sert à la répartition des effectifs (service voie publique, police de quartier - anciennement ilotiers - et ASP), en priorité sur les points les plus dangereux. Autant que faire se peut une présence quotidienne est assurée, sachant que les interventions de première urgence peuvent occasionnellement distraire certains effectifs de cette mission.

En complément, un habitant signale que certains personnels de la préfecture mettent apparemment beaucoup de zèle à verbaliser aux heures d'entrées et sorties scolaires les véhicules stationnés irrégulièrement (bateaux, livraisons), et qu'il serait peut être préférable à ces heures tendues de s'occuper en premier de la sécurité des personnes plutôt que de sanctionner les véhicules en stationnement illicites.

Madame LASSERRE rappelle qu'il n'y a pas que le commissariat central du VIIIème qui verbalise, et que les effectifs que l'on voit verbaliser ne relèvent pas tous de son autorité. Elle fait par ailleurs état d'informations remontées par les ASP selon lesquelles la physionomie aux alentours de certaines écoles n'était franchement pas bonne, ce qui les avait conduits, ponctuellement et face à la réaction de certains parents, à verbaliser. Elle signale que ses propres effectifs sont tolérants mais en appelle au civisme des parents pour que les rues ne soient pas obstruées.

Concernant les passages piétons dangereux, outre les feux décalés, une habitante signale que lorsqu'un bus, en particulier de grande longueur, est à l'arrêt à un feu il est fréquent que des voitures le doublent parce qu'elles ne voient pas le feu et croient que le bus est en train de prendre ou déposer des passagers. Elle suggère l'installation de feux tricolores 'perroquet' (suspendus au dessus de la voie).

Madame LASSERRE prend note de cette suggestion et indique qu'elle fera partie du traitement de ce dossier, en relation avec les services concernés de la préfecture de police et de la mairie.

Plusieurs habitants relatent des problèmes rencontrés avec des cyclistes, velib et scooters (absence de feux, circulation sur les trottoirs, circulation en sens interdit).

Madame LASSERRE affirme depuis un an une action forte en ce qui concerne les cyclistes et deux-roues qui ne respectent pas la signalisation et le code de la route.

Une habitante s'étonne de la faible présence visible de policiers en uniforme dans le quartier.

Madame LASSERRE fait un inventaire des effectifs de ses services qui travaillent dans l'arrondissement :

- service voie publique
- service police-secours qui effectue les missions de première urgence
- une T.V. Uniforme (Véhicule dédié qui sécurise les points sensibles de tout l'arrondissement)
- les policiers de quartier (pour le quartier Europe, plus particulièrement les VTTistes)
- la BAC (Brigade anti-criminalité, en civil) qui réalise de nombreuses interpellations en flagrant délit (pour exemple, le 7 novembre dernier, rue de Moscou à la suite d'un vol avec violence de sac à main)
- le GSVP (Groupe de Surveillance de la Voie Publique, également en civil) qui traite en particulier beaucoup de procédures contraventionnelles de vente à la sauvette aux alentours de la gare Saint Lazare
- le groupe mineur, également en civil et basé rue de Lisbonne, qui travaille en liaison avec le corps enseignant et qui effectue notamment des missions de surveillance des établissements scolaires (problèmes de violences, racket, dealers, etc).

Elle assure que ces personnels sont effectivement bien présents dans le quartier. Elle indique de plus que le quartier de l'Europe a connu sur les 10 premiers mois de l'année 2008 une baisse de la délinquance générale par rapport à l'année précédente de 18,6% (contre une baisse de 13,8% pour l'ensemble de l'arrondissement).

En réponse à une habitante qui se plaint de ne pas pouvoir accéder à son parking à cause de stationnements sauvage sur les bateaux, Madame LASSERRE recommande d'appeler la police afin que les véhicules soient verbalisés et signalés au service d'enlèvement, elle indique ne pas disposer en propre de véhicule d'enlèvement, et de ce fait ne pas avoir de contrôle sur les délais.

Plusieurs habitants enchaînent en dénonçant une 'vie infernale' dans la partie de la rue de Turin comprise entre la rue de Liège et la place de Dublin, due à l'activité de la clinique qui s'est encore étendue (centre de dialyse) : trafic d'ambulances depuis le matin très tôt jusqu'à minuit, ambulances garées sur les trottoirs et les bateaux ou en double file, patients manipulés dans des conditions acrobatiques, emplacements de stationnement marqués 'hôpital' occupés par des entreprises faisant des travaux dans la clinique...

(Note du rédacteur : Ce problème de la clinique Turin est évoqué à chaque réunion publique par les habitants, relayé par le CCQ et fait objet de nombreux vœux depuis presque 6 années !)

Madame LASSERRE propose que la mission Prévention et Communication (deux fonctionnaires du commissariat) se mette en rapport avec la clinique pour faire en sorte que les véhicules d'urgence (pour lesquels il existe une tolérance) ne monopolisent pas la rue ; elle indique la possibilité de faire verbaliser si la situation persiste.

Plusieurs habitants s'émeuvent de l'occupation régulière du côté sud de la place de Dublin et du préau couvert de la Poste rue de Berne (le week-end) par des sans-abris, et des problèmes de sécurité (bouteilles de gaz) et d'hygiène (urines) voire de moralité qui en découlent.

Madame LASSERRE rappelle que son action est limitée par la loi (liberté de circulation), que les dégradations avérées peuvent donner lieu à interpellation et poursuites, que l'ivresse caractérisée peut amener à une mise en cellule de dégrisement, que les mictions sur voies publiques sont passibles d'une contravention. Elle mentionne qu'en cas de troubles mentaux avérés certains peuvent être dirigés vers l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de police. Elle souligne que le traitement des sans-abris est un travail de longue haleine, mené en coopération avec la BAPSA qui a un centre d'hébergement à Nanterre, et qu'en tout état de cause dans la plupart des cas ses moyens coercitifs sont limités à leur demander de circuler.

Une habitante mentionne la présence régulière aux beaux jours de personnes qui viennent étendre leur linge et pique-niquer place de Dublin.

Madame LASSERRE indique qu'elle enverra des policiers de quartier, et que si des infractions pénales sont constatées elles seront sanctionnées.

Elle indique par ailleurs qu'elle a été saisie par les services vétérinaires d'un problème de trafic de chiots en limite du VIIIème et IXème. Ce problème est en cours de résolution.

Monsieur DECELLE évoque l'installation prochaine de caméras de surveillance.

Madame LASSERRE confirme qu'un millier de caméras vont être installées dans Paris, dont à peu près 80 dans l'arrondissement, d'ici 2010. Cela constituera un apport très positif à leur travail quotidien.

A l'occasion de la dernière question, les habitants mentionnent que le Bus 66 grille fréquemment le feu de la rue Clapeyron vers la rue de Dublin. Ils rappellent également, ce qui avait déjà été signalé, que de nombreux véhicules de la Poste s'engagent à contresens dans la rue de Berne pour accéder au préau.

Madame LASSERRE en prend acte et s'engage à notifier la RATP et la Poste de ces anomalies et des vœux persistants des habitants qu'il y soit mis un terme.

Monsieur DECELLE remercie au nom du conseil d'arrondissement et du conseil consultatif de quartier Madame le Commissaire Central et son adjointe pour leur disponibilité et leurs réponses aux questions des habitants.

Point 1 de l'ordre du jour **Renouvellement du bureau**

8 candidats se sont présentés
83 suffrages exprimés
2 blancs
1 nul

Résultats :

MACRET	<i>Philippe</i>		55
VILLE	<i>Marianne</i>	Bureau sortant	55
SAVIN	<i>Jean-Michel</i>	Bureau sortant	49
MILLOUR	<i>Christian</i>		48
GIL	<i>Marie-Pia</i>		40
ROY	<i>Chantal</i>		33
LELOUP	<i>Dominique</i>		33
BRIOLAT	<i>Rémi</i>		27

Nomination référent

Philippe MACRET est élu par le bureau constitué (5 membres) par 3 voix contre 2.

Marianne VILLE est désignée comme Référent suppléant à l'unanimité.

Point 3 & 4 de l'ordre du jour **Devenir des locaux de la poste rue de Berne** **Circuit touristique de l'Europe**

Compte tenu de la durée de l'intervention de Mme le commissaire, de celle de l'élection et de l'heure tardive, ces 2 derniers points n'ont pu être traités et le seront lors de la prochaine réunion et après étude par la nouvelle équipe.

Philippe MACRET
Référent CCQ EUROPE

Françoise LEBEL
Maire 8^{ème} Arrondissement